



SUCCESSION DANS CADRE REMARIAGE

Par **CATHERINE13**, le **02/08/2014** à **14:15**

Bonjour

Mes parents étaient mariés sous régime de la communauté et avaient trois enfants, mes deux frères et moi Ils avaient fait une donation au dernier vivant

Ma mère est décédée quelques années après

Mon père s'est remarié sous la séparation des biens

Aujourd'hui il est placé en maison car atteint de la maladie d'Alzheimer

Sa nouvelle épouse vient de nous balancer en pleine figure qu'elle avait droit à 25% des biens de mon père

Mais a quoi avait il droit après la mort de ma mère ?

Si on pouvait minimiser la part de cette dame, qui je le précise n'a aucun problème d'argent, se serait déjà pas mal !

Merci d'avance pour vos conseils

Cordialement